

# Centre Audiovisuel Liège (CAV) asbl

## Centre Audiovisuel Liège (CAV) asbl



Rue Beeckman 51  
4000Liège  
Belgique



04 / 232 18 81



04 / 232 18 82



[www.cavliege.be](http://www.cavliege.be)



[cav.liege@sec.cfwb.be](mailto:cav.liege@sec.cfwb.be)



Michel Clarembeaux, Directeur : [cav.liege@sec.cfwb.be](mailto:cav.liege@sec.cfwb.be)  
Isabelle Colin, formatrice : [colin.isabelle@cavliege.be](mailto:colin.isabelle@cavliege.be)

### OBJECTIF

Développer l'éducation aux médias (presse écrite, TV, cinéma, radio, internet, etc.) auprès de publics scolaires et/ou associatifs.

Mettre l'accent sur la formation initiale / continuée des enseignants et/ou animateurs dans le domaine.

### AIRE GEOGRAPHIQUE

Wallonie

### PUBLIC

Enfant

Adolescent

Jeune adulte

## DEFINITION DE L'EDUCATION AUX MEDIAS

Le Centre Audiovisuel Liège est issu du Cercle d'Education Cinématographique créé à l'Ecole Normale de la Ville de Liège en 1963 et l'éducation à l'image animée est restée notre domaine privilégié.

Pour nous, l'éducation au cinéma porte sur trois moments privilégiés : la découverte du film, son analyse, une initiation à la réalisation.

La découverte du film, prioritairement mais pas exclusivement en salle de cinéma. Elle correspond à un choc émotionnel, à une perception synchrétique, à un plaisir, une adhésion ou un rejet, à un questionnement sur le comment et le pourquoi.

L'analyse du film doit contribuer à mettre cette première rencontre en perspective, elle est nécessaire pour aider à faire le tri des premières impressions, à les confirmer, les infirmer, les nuancer ; à identifier ce qui, dans le film, les a suscitées. Elle doit viser à mieux comprendre, à mieux apprécier, à mieux se situer par rapport au message reçu initialement. Cette analyse conduira à une familiarisation avec le langage et les codes utilisés par l'auteur, avec le processus créatif qu'il a mis en œuvre, avec son point de vue sur une thématique, avec ses choix esthétiques, humains, sociaux, politiques. Elle envisage le film comme l'aboutissement d'une démarche artistique mais aussi comme un objet médiatique à contextualiser et à étudier selon toutes les dimensions de l'éducation aux médias. Une telle déconstruction doit nourrir l'esprit critique à l'égard du film, elle doit aussi accroître le plaisir de la découverte et faire naître une forme de complicité avec le cinéaste et son œuvre. C'est donc bien ici d'un apprentissage qu'il s'agit, avec sa rigueur, mais aussi avec un rejet de tout formalisme.

Quant à l'initiation à la réalisation, elle nous apparaît comme le troisième pôle de l'initiation au cinéma, qui permet à l'apprenant de s'exprimer et de communiquer par l'image animée et le son. Si l'analyse est créative, elle doit pouvoir conduire à une maîtrise pratique du langage et de ses applications en prise de vue et en montage, elle doit aussi solliciter l'imagination et la recherche. Cette initiation doit organiser un va-et-vient entre le « dire » et le « faire », entre l'observation et l'écriture, entre la réflexion, le débat et l'action.

Dans notre volonté d'éduquer au cinéma, nous essayons de ne pas dissocier ces différentes composantes. Les activités que propose le C.A.V. Liège sont fondées sur leur spécificité et leur complémentarité.

# Fiches activités 1

## INTITULE DE L'ACTIVITE :

Archipels d'extraits cinématographiques (analyse)

## PUBLIC SPECIFIQUE :

Enseignement secondaire supérieur

## DESCRIPTIF DE L'ACTIVITE :

Programme d'initiation au langage cinématographique fondé sur l'analyse comparative d'extraits significatifs de films traitant d'une même thématique. 7 thèmes sont abordés : l'univers concentrationnaire, l'adaptation cinématographique d'œuvres littéraires, films censurés, la violence au cinéma, le rapport du cinéma à la réalité, la bande son, le flash-back. Le programme se compose de 53 extraits montés sur 3 DVD + un document d'accompagnement de 230 pages.

## OBJECTIFS :

Identifier le point de vue de différents réalisateurs sur une thématique.

Découvrir les éléments de langage qu'ils ont mis en œuvre pour « faire passer » leur point de vue auprès de leur public. Les éléments sont ainsi à découvrir dans un contexte qui leur donne sens et puissance émotionnelle.

## PRE-REQUIS EVENTUELS :

Aucun pré-requis spécifique n'est envisagé. Un entraînement à l'analyse textuelle permet néanmoins d'atteindre les objectifs plus rapidement.

Une première approche thématique permet également de travailler avec plus de rigueur.

Des formations sont organisées dans le cadre des programmes de formation continuée de l'IFC. Elles visent à familiariser les enseignants avec les objectifs et la méthodologie.

## **METHODOLOGIE APPLIQUEE :**

Volonté de passage d'une éducation par le cinéma à une éducation au cinéma.

Les thématiques choisies étant traitées dans des cours de français, sciences sociales, histoire, morale, etc., il importe ici de faire prendre conscience aux élèves de la nécessité de prendre en compte le support lui-même, à savoir le film et sa spécificité.

D'où un ensemble d'extraits significatifs permettant d'induire la démarche et les choix de langage.

## **DISPOSITIF EVENTUEL D'EVALUATION DES COMPETENCES DEVELOPPEES CHEZ LES PARTICIPANTS AU TERME DES ACTIVITES :**

Un questionnaire d'évaluation qualitative aborde des points tels que : « statut » du film dans le cours concerné, extraits choisis par l'enseignant, retombées pédagogiques en termes d'acquisition de compétences disciplinaires et transversales, etc.

## **PROLONGEMENT(S) POSSIBLE(S) :**

L'enseignant ? avec l'aide du document d'accompagnement ? peut rechercher d'autres extraits significatifs et orienter ses élèves vers une recherche complémentaire. Il peut également proposer d'autres thématiques et appliquer la même démarche que celle proposée ici.

## **LIEU DE L'ACTIVITE :**

Le programme "Archipels" est distribué dans tous les comptoirs de prêt de la FWB.

## Fiches activités 2

### INTITULE DE L'ACTIVITE :

Concours Vidéo interscolaire

### PUBLIC SPECIFIQUE :

Classes de l'enseignement secondaire supérieur;

Classes des départements pédagogiques des hautes écoles;

### DESCRIPTIF DE L'ACTIVITE :

Depuis 2005, le C.A.V organise, chaque année scolaire, de la fin octobre à la fin avril, un concours vidéo pour les classes du secondaire supérieur et des départements pédagogiques des H.E., tous réseaux confondus.

Comme l'objectif premier est l'apprentissage de la communication audiovisuelle, le C.A.V. met à la disposition de toutes les classes des unités de tournage, du matériel de montage et une aide personnalisée, si la classe le souhaite, dès l'écriture jusqu'au montage.

### OBJECTIFS :

Le concours s'inscrit dans le cadre d'une politique d'éducation des jeunes au cinéma et à sa culture.

Il vise à les familiariser avec un langage et une pratique de l'expression / communication par l'image animée et le son.

Il entend offrir une opportunité de travail en équipe et de questionnement sur la production d'un document médiatique, sa technologie, les représentations qu'il véhicule, ...

Il poursuit une intégration optimale dans les activités transversales d'enseignement-apprentissage.

### **PRE-REQUIS EVENTUELS :**

Aucun. Mais la classe qui participe doit être « accompagnée » par un enseignant, dont le rôle sera de faciliter le travail, obtention d'autorisations de tournage, coordination, gestion administrative de l'expérience.

### **METHODOLOGIE APPLIQUEE :**

Le point d'aboutissement : un vidéogramme de 10 minutes maximum, fiction ou documentaire. Pour les étudiants des départements pédagogiques, ce document doit avoir une finalité pédagogique et le professeur « accompagnateur » sera le titulaire du cours « Apport des médias et des TIC à l'enseignement ». Totale liberté est laissée aux élèves, dans leur choix d'un thème, dans leur progression, leurs contacts. L'expérience s'apparente à la pédagogie du projet et implique des situations problèmes où l'on découvre et où l'on s'approprie l'écriture, les éléments de langage, la technologie de prise de vue et de montage, les principes du travail en équipe.

### **DISPOSITIF EVENTUEL D'EVALUATION DES COMPETENCES DEVELOPPEES CHEZ LES PARTICIPANTS AU TERME DES ACTIVITES :**

Le vidéogramme une fois réalisé est renvoyé au C.A.V avec un document rempli par l'enseignant. Ce document envisage notamment les modalités de la prise de décision de participer ou non au concours, les réticences ou arguments en faveur de la participation, l'incidence sur les apprentissages disciplinaires et transversaux, les principaux obstacles rencontrés, les bénéfices pour la vie de la classe, l'interdisciplinarité de la démarche, etc. Ces documents nous permettent de moduler nos interventions en cours de réalisation.

**PROLONGEMENT(S) POSSIBLE(S) :**

Une proportion importante des écoles ayant participé se réinscrit à l'édition suivante et beaucoup d'enseignants intègrent le concours à leur pratique pédagogique quotidienne (travaux d'écriture, de recherche documentaire, références cinématographiques, musicales, apprentissage de jeux de rôles, etc.)

**LIEU DE L'ACTIVITE :**

Les écoles en Fédération Wallonie-Bruxelles, tous réseaux confondus.

## Fiches activités 3

### INTITULE DE L'ACTIVITE :

Formations continuées (IFC-CPEONS)

### PUBLIC SPECIFIQUE :

Enseignants du secondaire

### DESCRIPTIF DE L'ACTIVITE :

Plusieurs des formations continuées offertes par le C.A.V. via les programmes de l'I.F.C. ou CPEONS portent sur le cinéma :

Réalisation d'un film vidéo avec les élèves

Perfectionnement en réalisation vidéo

Réalisation d'un documentaire avec les élèves

Le cinéma documentaire, construction d'un point de vue

Fondements du langage cinématographique, le discours filmique

Archipels d'extraits cinématographiques, un outil d'analyse filmique à découvrir

L'inférence en langage cinématographique

### OBJECTIFS :

Faire acquérir par les enseignants (fondamental et secondaire) les fondements du langage cinématographique en vue de l'analyse de films.

Les orienter vers une pratique de l'image animée avec leurs élèves (écriture, réalisation, montage).

### PRE-REQUIS EVENTUELS :

Il y a une progression et une diversité dans l'offre de formations.

Dans certains cas, les pré-requis sont évidents (ex : 1. Réalisation d'un film vidéo avec les élèves, 2. perfectionnement en réalisation vidéo). Dans d'autres cas, c'est le projet pédagogique de l'enseignant qui va l'orienter dans ses choix, au départ des abstracts



publiés sur les sites IFC, CPEONS.

### **METHODOLOGIE APPLIQUEE :**

Elle sera évidemment variable en fonction des modules mis en ?uvre. Certains modules, répartis sur plusieurs jours, réclament de la part des apprenants, de mettre en ?uvre une application dans leur classe entre les journées de formation. Ceci donne lieu alors à une analyse collective des expériences intermédiaires.

### **DISPOSITIF EVENTUEL D'EVALUATION DES COMPETENCES DEVELOPPEES CHEZ LES PARTICIPANTS AU TERME DES ACTIVITES :**

Dans beaucoup de cas, les collègues qui se sont inscrits à une telle formation veulent la mettre en pratique, par exemple dans le cadre du Concours Vidéo. Cette mise en pratique implique une auto-évaluation qui, le cas échéant, les oriente vers des formations complémentaires ou des perfectionnements.

### **PROLONGEMENT(S) POSSIBLE(S) :**

Mise en application de la formation théorique ou perfectionnement sont les deux prolongements les plus habituels et les plus naturels.

### **LIEU DE L'ACTIVITE :**

Programmes IFC & CPEONS

## Fiches activités 4

### INTITULE DE L'ACTIVITE :

Ressources. Prêt de matériel/montage/projection

### PUBLIC SPECIFIQUE :

Tout public scolaire ou associatif

### DESCRIPTIF DE L'ACTIVITE :

Le C.A.V. est doté d'un prêt de matériel audiovisuel destiné aux écoles et aux associations.

Parmi ce matériel, nous pointons : une demi-douzaine d'unités de tournage (caméscope DV + micro + perche + pied), trois unités de montage et du matériel de vidéo-projection.

### OBJECTIFS :

Permettre aux écoles et associations de développer une approche pratique du cinéma en mettant l'accent sur l'expression et la communication.

Proposer des applications de tournage et postproduction après une formation ou une animation.

### PRE-REQUIS EVENTUELS :

Dans le cas de programmes de formation intégrée (ex : culture/école), il y a une formation préalable à l'écriture et aux fondements du langage avant d'aborder l'outil et sa pratique.

### **METHODOLOGIE APPLIQUEE :**

Dans le cas d'un programme intégré, la méthodologie est surtout fonction de l'âge du public. Avec les plus jeunes, la caméra va surtout être un outil de découverte du langage alors qu'avec des plus âgés, le processus s'inversera souvent : on partira d'une réflexion sur ce que l'on veut communiquer ou, éventuellement, une référence à la littérature ou aux arts plastiques, avant d'aborder l'outil et sa pratique.

### **DISPOSITIF EVENTUEL D'EVALUATION DES COMPETENCES DEVELOPPEES CHEZ LES PARTICIPANTS AU TERME DES ACTIVITES :**

De nouveau, si le matériel intervient dans un processus intégré d'acquisition du langage de l'image, il y a évaluation au plan notamment de l'efficacité de la communication audiovisuelle avec analyse des réactions du public visé.

### **PROLONGEMENT(S) POSSIBLE(S) :**

La volonté est que l'emprunteur du matériel ait acquis une autonomie dans l'utilisation de celui-ci et qu'il puisse travailler sur un projet personnel ou dans le cadre d'une formation qu'il va animer lui-même.

### **LIEU DE L'ACTIVITE :**

Le matériel est destiné à être utilisé dans le milieu scolaire et associatif de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

## Fiches activités 5

### INTITULE DE L'ACTIVITE :

Ressources. Médiathèque spécialisée. Livres et documents éducation au cinéma.

### PUBLIC SPECIFIQUE :

Tout public scolaire ou associatif

### DESCRIPTIF DE L'ACTIVITE :

La médiathèque du C.A.V. a le statut de médiathèque spécialisée en éducation aux médias. Le cinéma y occupe une place importante : plus d'un millier d'ouvrages sur les aspects sémiologiques, pédagogiques, historiques, économiques, techniques et quelque 1500 cassettes VHS, CD Roms et DVD d'œuvres cinématographiques ou télévisuelles et de documents d'apprentissage (+ un échantillonnage de revues de cinéma). Emprunts possibles et matériel de consultation sur place.

### OBJECTIFS :

Proposer aux collègues et à leurs élèves un ensemble de ressources permettant une étude systémique du cinéma comme œuvre de création artistique, objet médiatique et patrimoine culturel.

Les orienter vers des activités d'analyse ou de réalisation.

### PRE-REQUIS EVENTUELS :

Aucun. Les collections contiennent aussi des ouvrages de sensibilisation et d'initiation à l'image animée, qui sont destinés notamment à des élèves du fondamental.

### **METHODOLOGIE APPLIQUEE :**

La responsable de la médiathèque informe sur l'ensemble des médias, sur la place spécifique du cinéma et sélectionne pour l'emprunteur « novice » un itinéraire de formation passant par des ouvrages de base pour aller vers des monographies de réalisateurs, une approche des genres, des recherches plus ciblées, ...

### **DISPOSITIF EVENTUEL D'EVALUATION DES COMPETENCES DEVELOPPEES CHEZ**

### **LES PARTICIPANTS AU TERME DES ACTIVITES :**

Aucun. Mais les ressources sont conçues comme un passage obligé de tout apprentissage individuel ou collectif.

### **PROLONGEMENT(S) POSSIBLE(S) :**

Une recherche documentaire sur le cinéma par un groupe scolaire ou associatif est l'occasion idéale pour orienter vers des ateliers de prise de vue ou de montage qui peuvent s'organiser dans des locaux annexes.

### **LIEU DE L'ACTIVITE :**

C.A.V. Liège

## Fiches activités 6

### INTITULE DE L'ACTIVITE :

Animations en éducation au cinéma

### PUBLIC SPECIFIQUE :

Tout public scolaire ou associatif (sans limitation d'âge)

### DESCRIPTIF DE L'ACTIVITE :

Les animations concernent un groupe scolaire ou associatif. Elles impliquent toujours une rencontre avec l'enseignant ou l'animateur afin de bien préciser les objectifs et modalités pratiques de mise en ?uvre. Exemples :

Introduction au langage cinématographique

Cinéma et littérature

Atelier de prise de vue vidéo

Atelier de montage

Le documentaire

Mise en place d'un projet de réalisation vidéo

### OBJECTIFS :

Sensibiliser au cinéma en fonction des desiderata et du projet de l'enseignant ou de l'animateur (ex : introduction au langage, atelier pratique, etc.)

Inviter à une initiation et à un approfondissement en orientant le responsable de la classe ou du groupe vers des formations, vers une pratique plus structurée (ex : via le Concours Vidéo).

### **PRE-REQUIS EVENTUELS :**

Aucun. Mais l'animation s'inscrit obligatoirement dans un « contrat » avec l'enseignant ou l'animateur, qui précise ses attentes immédiates et son projet global.

### **METHODOLOGIE APPLIQUEE :**

La méthodologie sera inévitablement liée au public et aux souhaits exprimés par le responsable. Comme il s'agit d'une sensibilisation, elle favorisera toujours la découverte et la prise de conscience.

### **DISPOSITIF EVENTUEL D'EVALUATION DES COMPETENCES DEVELOPPEES CHEZ**

### **LES PARTICIPANTS AU TERME DES ACTIVITES :**

Dans le cas présent, l'animation étant intégrée à un projet pédagogique global, c'est à ce niveau que l'évaluation s'effectuera.

### **PROLONGEMENT(S) POSSIBLE(S) :**

Il apparaît que, très souvent, une animation sert de déclencheur et que, de la première sensibilisation, il y a une volonté chez l'enseignant ou l'animateur de passer au stade de l'initiation, puis de l'approfondissement avec une pratique plus structurée de l'analyse ou de la réalisation. Il y a également une envie d'aller vers d'autres médias.

### **LIEU DE L'ACTIVITE :**

Partout en Fédération Wallonie-Bruxelles (avec frais de déplacement au départ de Liège)

## Fiches activités 7

### **INTITULE DE L'ACTIVITE :**

Programmes Culture / Ecole. Réalisation vidéo

### **PUBLIC SPECIFIQUE :**

Elèves de l'enseignement fondamental / secondaire

### **DESCRIPTIF DE L'ACTIVITE :**

Tout programme Culture/Ecole s'inscrit dans une négociation avec l'enseignant. Comme opérateur culturel, le C.A.V. propose à l'enseignant, qui le sollicite, une collaboration. Celle qui relève du cinéma prend habituellement l'aspect suivant : collaboration autour d'un projet de réalisation vidéo. Le thème est choisi par la classe, le calendrier établi par l'enseignant, qui encadre le projet en dehors des moments de travail en commun. L'apprentissage se déroule en cinq temps : initiation aux fondements du langage cinématographique, repérage et recherche documentaire, écriture, tournage, montage et post production.



## **OBJECTIFS :**

L'idéal est que ces étapes puissent être réparties sur une centaine d'heures, soit tout au long de l'année scolaire, en fonction des impératifs de l'école.

Les objectifs convergent : apprentissage de la communication audiovisuelle (les élèves se fixent un public cible pour leur réalisation), du langage de l'image animée et du son, de l'utilisation d'un caméscope et de ses accessoires, de l'écriture filmique, de la prise de vue, de la prise de son, du montage.

Ces objectifs spécifiques doivent toujours croiser ceux de l'enseignant et de son projet d'école. Des références sont faites régulièrement à la culture cinématographique dans ses aspects patrimoniaux, afin que les élèves sachent que la démarche qu'ils sont en train d'accomplir s'inscrit dans un contexte plus large de production d'une œuvre de création et d'un objet médiatique.

## **PRE-REQUIS EVENTUELS :**

Aucun. Tout le travail et la progression seront basés sur la demande formulée par l'enseignant, le réalisme de la situation, les quelques impératifs techniques qui sont les nôtres.

## **METHODOLOGIE APPLIQUEE :**

La méthodologie appliquée dans tous les cas est celle de la découverte par les élèves d'un mode d'expression et de communication, d'une rigueur quotidienne dans la mise en œuvre des éléments théoriques et pratiques. Le principe didactique de base est la pédagogie du projet qui est conduite en parallèle avec des situations problèmes qui aboutissent à la réalisation finale et à sa communication au public cible choisi, dans les premiers temps de l'expérience.

## **DISPOSITIF EVENTUEL D'EVALUATION DES COMPETENCES DEVELOPPEES CHEZ**

### **LES PARTICIPANTS AU TERME DES ACTIVITES :**

L'évaluation des compétences acquises par les élèves en cours de progression se fait conjointement par l'enseignant et l'opérateur culturel, le premier prenant en compte les retombées disciplinaires et transversales au plan scolaire, le deuxième adoptant son rythme d'intervention et modulant le contenu ou la méthodologie. Comme toujours, c'est ce qui est en amont du produit fini qui est important. Le résultat final importe certes mais n'est pas nécessairement à l'image du travail accompli, que nous considérons comme essentiel.

### **PROLONGEMENT(S) POSSIBLE(S) :**

Nous avons exposé ici un type de travail basé sur la réalisation vidéo. D'autres propositions peuvent être négociées avec l'enseignant, basées, par exemple, sur « l'analyse créative » où les élèves analysent des séquences extraites de films importants de l'histoire du cinéma (aspect patrimonial) et où ils font des « contre-propositions » de traitement, avec écriture et réalisation des propositions alternatives.

### **LIEU DE L'ACTIVITE :**

En région liégeoise uniquement, pour avoir un maximum de souplesse de mise en oeuvre.

## Fiches activités 8

### INTITULE DE L'ACTIVITE :

D'images et de sons (analyse)

### PUBLIC SPECIFIQUE :

Enseignement secondaire

### DESCRIPTIF DE L'ACTIVITE :

Introduction au langage cinématographique

? Image

- Relations entre décor et sujet
- Echelle des plans
- Angles de prise de vue
- Composition
- Profondeur de champ
- Lumière
- Couleur
- Mouvement interne
- Mouvements de caméra

## **? Son**

- Voix
- Voix off
- Bruitage
- Musique
- Silence
- Hors-champ sonore

## **? Direction d'acteurs**

## **? Montage**

- Plan/scène/séquence
- Plan-séquence
- Raccords et liaisons
- Minutage
- Typologie des montages
- Temps et narrativité

## **? Effets**

- Caméra subjective
- Accéléré
- Ralenti
- Ecran fragmenté
- Choix d'une optique
- Surimpression
- Animation d'une photo
- Escamotage et substitution

Cette introduction repose sur deux cent extraits de films d'époques et de genres contrastés.

Ces extraits se trouvent réunis en bout à bout sur deux DVD, qui sont accompagnés d'un livret composé de deux parties. Dans la première, on trouve des fiches présentant chacune un élément de langage avec sa fonction dans le récit filmique et des références à la date de réalisation ainsi qu'au contexte narratif. Dans la deuxième partie, il y a six « textes de cadrage » : Histoire et récit, Un rythme d'images et de sons, Lumière et couleur, Direction d'acteur, Un art de la co-énonciation, Un objet médiatique.

### **OBJECTIFS :**

Présenter la nature et les fonctions des principaux éléments du langage cinématographique.

Découvrir comment le point de vue d'un réalisateur peut convaincre le spectateur, grâce aux éléments de langage qu'il sélectionne.

### **PRE-REQUIS EVENTUELS :**

Aucun pré-requis n'est envisagé, l'apprentissage se veut progressif, il permet de se focaliser sur les éléments fondamentaux (ex. dans le cadre d'une animation d'une demi-journée) ou d'aller plus avant, notamment dans la typologie des montages, pour des formations d'enseignants ou d'animateurs d'un ou deux jours.

### **METHODOLOGIE APPLIQUEE :**

Partir à la recherche de la construction de sens, de l'identification du point de vue, de l'analyse des interactions entre images et sons, etc. L'extrait sert de point de départ à l'observation et à l'analyse. Mais il peut aussi conduire les « apprenants » à une analyse créative, c'est-à-dire à la réécriture d'une séquence analysée et à la présentation d'une alternative (scénario, story-board ou séquence re-filmée), afin de

faire « passer » un autre point de vue.

**DISPOSITIF EVENTUEL D'EVALUATION DES COMPETENCES DEVELOPPEES CHEZ  
LES PARTICIPANTS AU TERME DES ACTIVITES :**

Il appartient au formateur ou à l'animateur de demander aux « apprenants » de proposer des exemples complémentaires, dans d'autres genres, d'autres époques, pour continuer à élargir les fonctions des éléments de langage et les introduire dans d'autres contextes avec d'autres finalités.

**PROLONGEMENT(S) POSSIBLE(S) :**

En dehors de la recherche d'autres extraits significatifs, il est évident que l'analyse créative doit pouvoir conduire à la défense d'un autre point de vue par l'« apprenant », puis à la réalisation d'un court-métrage ne dépassant pas les 5 minutes et pouvant s'inscrire dans une finalité documentaire, fictionnelle ou pédagogique (voir, à ce sujet, Concours Vidéo).

**LIEU DE L'ACTIVITE :**

Le programme « D'images et de sons » est distribué dans tous les comptoirs de prêt de la FWB. Les formateurs du CAV sont susceptibles de l'utiliser dans des animations ou des formations partout en Fédération Wallonie-Bruxelles (milieu scolaire ou associatif).